

ÉRIC FAURE

Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF)

PATRICK PELLOUX

Président de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF)

Pour un renforcement de la coopération SDIS/SAMU Modernisons la réponse aux appels d'urgence

Dans le contexte des difficultés rencontrées par les services d'urgence, la FNSPF et l'AMUF souhaitent réaffirmer leur attachement au rôle régalien de l'Etat quant à l'organisation des secours en France. Des premiers secours jusqu'à l'arrivée aux urgences, il s'agit d'une chaîne de secours et de soins qui doit répondre aux besoins des victimes, des patients pris en charge.

Nos deux organisations souhaitent que le travail entre les sapeurs-pompiers, les SAMU et les services hospitaliers d'urgence se fasse dans la sérénité, la coopération et non pas dans la concurrence.

Nous dénonçons celles et ceux qui font renaître le conflit entre sapeurs-pompiers et SAMU. Nous dénonçons la position du ministère de la santé qui, une fois de plus, a refusé d'associer les sapeurs-pompiers au conseil national des urgences hospitalières. Nous devons travailler ensemble et non pas en concurrence. Nous dénonçons l'insuffisante prise en compte des travaux de la commission quadripartite de suivi du référentiel entre les acteurs de terrain et des administrations de la santé et de l'intérieur. Au demeurant cette commission se réunit bien trop rarement alors même que ces sujets sont plus que jamais d'actualité.

Le sujet essentiel est la modernisation de la réponse aux appels aux secours dans le cadre de la collaboration étroite entre les services d'incendie et de secours et les SAMU voulue par le président de la République. Nous réclamons la mise en place d'une réponse commune aux appels d'urgence et de systèmes informatiques interopérables. Cette gestion mutualisée doit permettre parallèlement de réaffirmer le niveau départemental comme échelon de réponse opérationnelle le plus pertinent en termes de proximité et d'efficacité.

Nous défendons la proximité, l'égalité des chances face aux secours et une meilleure coopération entre les systèmes publics. Nous devons inventer le système de secours du XXIème siècle grâce aux compétences de chacun des acteurs et pour que l'urgence soit bien prise en compte partout en France.